

E t a b l i s s e m e n t TRAJECTOIRES

SESSAD

Mosaïque
Service d'Education Spéciale
et de Soins A Domicile

Thérapeutique
Educatif
Pédagogique

Horaires d'ouverture du secrétariat

du lundi au vendredi
9h00-12h00 / 14h00-17h30

Tél : 03.61.22.35.00
Fax : 03.61.22.35.01

sessadmosaique@hopale.com

Le SESSAD Mosaïque de la Fondation Hopale vous souhaite la bienvenue.

Un accompagnement
thérapeutique, éducatif et
pédagogique adapté à vos
attentes et besoins vous
sera proposé.

L'ensemble du personnel
met ses compétences, son
savoir et son engagement
à votre service pour répon-
dre à votre projet person-
nalisé.

Céline POIRET
Directrice de l'Établissement



Qui sommes-nous ? Qui accueillons-nous ?

Où se situe le SESSAD Mosaïque ?

Situé sur la Côte d'Opale à Berck-sur-Mer, le SESSAD est implanté à proximité immédiate du centre-ville au 97 rue Rothschild à Berck sur Mer.



Le SESSAD Mosaïque est l'une des 3 structures de l'établissement TRAJECTOIRES, établissement médico-social de la Fondation Hopale.

Il accueille 20 jeunes garçons ou filles de 12 à 20 ans présentant des difficultés psychologiques engendrant des troubles du comportement orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Pas-de-Calais (MDPH).

Le SESSAD Mosaïque vous accueille 210 jours par an. Un calendrier précisant les périodes de vacances vous sera remis à votre admission.





Votre accompagnement

Le SESSAD vous propose un accompagnement thérapeutique, éducatif et pédagogique au sein de votre famille, de votre établissement scolaire, de vos loisirs en lien avec les partenaires concernés.

L'accompagnement thérapeutique

Il repose sur une approche partagée avec des échanges entre vous, votre famille, les professionnels du dispositif et les partenaires.

Il tient compte de vos particularités psychiques (affectives, intellectuelles, relationnelles et sociales) en proposant des prestations de soins adaptées à votre problématique pour vous permettre de vous engager dans un processus d'évolution.

Il tend à favoriser les processus de maturation et de changement, et permet le passage de l'agir à la parole.

L'accompagnement éducatif

Il favorise la socialisation et la relation à autrui en s'inscrivant dans une dynamique de groupe, en adoptant une démarche participative. L'ouverture sur l'extérieur (clubs sportifs, culturels ou de loisirs) est possible selon vos intérêts divers.

Il permet un travail sur soi en collaboration avec les équipes thérapeutique et pédagogique. Il vous soutient, vous et votre famille, dans la construction de votre projet personnalisé par un accompagnement au quotidien et vous guide dans vos choix d'orientation.

L'accompagnement pédagogique

En vous soutenant dans vos apprentissages et dans l'élaboration de votre cursus de formation scolaire et/ou professionnelle, l'équipe vous aide à réintégrer ou à poursuivre un parcours scolaire au sein d'un établissement d'enseignement.

L'organisation générale au SESSAD

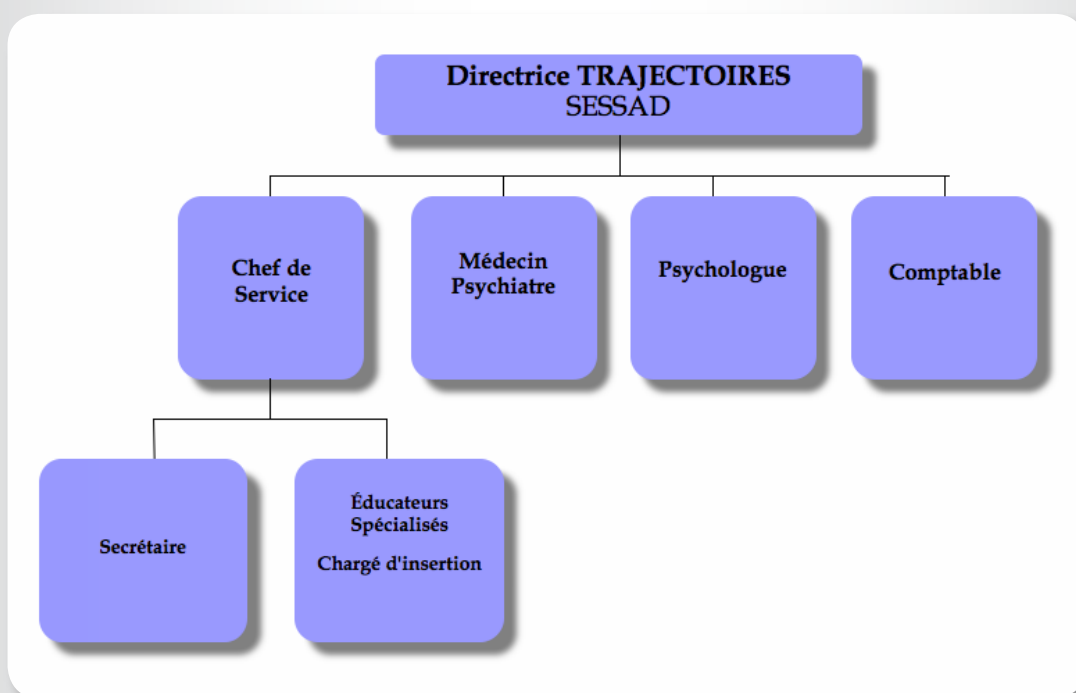
L'équipe du SESSAD intervient sur l'ensemble de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer.

Les accompagnements s'effectuent sur vos lieux de vie, de façon individuelle, l'équipe vous rejoint sur ces lieux.

Des activités collectives et des ateliers thématiques peuvent être mis en place dans un but de socialisation. Vous nous rejoignez alors dans les locaux du SESSAD par vos propres moyens.

*L'ensemble des prestations ci-dessus
est financé par l'établissement.*

Le travail d'équipe s'articule autour de votre projet.
Des professionnels compétents vous accompagnent.





Modalités d'admission au SESSAD

La candidature

La candidature est à l'initiative de la famille, l'orientation est notifiée par la MDPH.

Après un premier contact avec le service, une première rencontre vous est proposée avec votre famille et/ou représentant légal. La chef de service, la psychologue et votre éducateur référent vous accueillent pour un échange permettant de faire émerger vos demandes, besoins et attentes.

Il vous sera remis :

- un dossier administratif à compléter,
- le livret d'accueil,
- le règlement de fonctionnement,
- la charte des droits et libertés des personnes accueillies.

L'admission

Après votre accord, l'équipe interdisciplinaire vous propose un planning pour la période d'investigation et la signature du Document Individuel de Prise en Charge sous un délai de 15 jours.

La période d'investigation de 6 à 8 semaines permettra aux différents professionnels composant l'équipe du SESSAD de préciser vos demandes et d'apprendre à connaître l'environnement dans lequel vous évoluez. Elle permet également de définir le travail en partenariat, de déterminer les différentes modalités d'interventions.

Une réunion de synthèse est mise en place afin d'établir un premier bilan d'observation et d'intervention. L'éducateur référent recueillera préalablement vos attentes, celles de votre famille.

Le projet personnalisé d'accompagnement

Votre projet personnalisé d'accompagnement a pour objectif de définir ensemble, à partir de vos besoins, une stratégie d'évolution de votre situation personnelle et sociale visant à améliorer vos capacités, à développer vos ressources et à pallier à vos difficultés.

Votre éducateur référent vous accompagnera dans la mise en œuvre de votre projet et vous informera de toutes les décisions vous concernant.

La mise en œuvre et le succès de votre projet repose sur votre adhésion.



Vos moyens d'expression et de participation

Le Conseil de Vie Sociale

Vous êtes invité(e) à participer à la vie de l'établissement TRAJECTOIRES, par le biais du Conseil de Vie Sociale. Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur tous les sujets concernant le fonctionnement de l'établissement.

Le Conseil de Vie Sociale est composé des membres élus, à savoir :

- Représentants des jeunes accueillis
- Représentants des familles
- Représentants du personnel
- Représentant de la direction

Les enquêtes de satisfaction

Elles permettent de recueillir votre avis et celui de votre famille sur les prestations rendues par l'établissement.

Les réunions de groupes

Ces réunions sont organisées ponctuellement et réunissent élèves et éducateurs. Elles permettent l'organisation des activités collectives et des journées thématiques, c'est un moment d'échanges.

Contestations et réclamations

Un registre des plaintes et des réclamations est tenu à votre disposition.
En cas de problème ou de non-respect de vos droits,
vous pouvez contacter l'équipe de Direction.



Horaires d'ouverture du secrétariat

du lundi au vendredi
9h00-12h00 / 14h00-17h30

Tél : 03.61.22.35.00

Fax : 03.61.22.35.01

pms@hopale.com

ARS - 03.62.72.77.00



A 16
BOULOGNE
AMIENS
PARIS



RANG-DU-FLIERS

